



DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL PAR LE PATIENT

IDENTITE DU PATIENT DEMANDEUR :

NOM : Prénom :

Date de naissance : ___/___/___ Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : ___/___/___/___/___ Adresse e-mail :

PIECES SOUHAITEES :

Dates d'hospitalisation(s) et/ou de consultation(s) & service(s)/médecin(s) concerné(s) :

<u>DATES</u>	<u>SERVICE(S)</u>	<u>MEDECIN(S)</u>

Vous souhaitez :

- La copie d'une partie de votre dossier médical (*cochez les pièces souhaitées*)
 - Compte-rendu de consultation
 - Lettre de sortie ou Compte-rendu d'hospitalisation
 - Compte-rendu opératoire
 - Observations des Urgences
 - Compte-rendu d'examen (ex : imagerie, anatomopathologie, ECG, endoscopie)
 - Imagerie (radiographies, scanners)
 - Autre pièce (*veuillez préciser*) :

- La copie de l'intégralité de votre dossier médical
 - Dossier médical et copie des radiographies et/ou scanners
 - Dossier médical sans copie des radiographies et/ou scanners (seuls les comptes-rendus des examens vous seront communiqués)

MODALITES DE COMMUNICATION :

- Remise de copies en main propre **sur RDV uniquement** à la Cellule Juridique Usagers (C.J.U.)
- Envoi des copies en courrier recommandé avec accusé de réception
- Envoi des copies au médecin désigné par vos soins à vos frais pour suivi médical (nom & adresse) :

- Consultation de votre dossier médical sur place (**sur RDV uniquement**)
 - seul(e) en présence du Responsable de la C.J.U.
 - accompagné(e) d'une tierce personne:
 - accompagné(e) d'un médecin :

PIECE A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE :

Une photocopie recto verso de votre carte d'identité valide, du passeport ou du permis de conduire



DEMANDE DE DOSSIER MEDICAL PAR LE PATIENT

NOTE D'INFORMATION

DELAI DE COMMUNICATION :

Le délai de communication de votre dossier est de 8 jours à compter de la réception de votre demande accompagnée de toutes les pièces justificatives par la Cellule Juridique Usagers. Ce délai est porté à 2 mois lorsque les informations médicales remontent à plus de 5 ans. Un délai de 48 heures doit être respecté pour toute demande. La copie de votre dossier ne pourra pas vous être délivrée avant l'expiration de ce délai.

FACTURATION :

Conformément à la réglementation en vigueur, le Centre Hospitalier MONOD vous informe que seule la consultation du dossier sur place est gratuite. Les coûts de reproduction et d'envoi sont facturables au demandeur selon le tableau ci-dessous :

Frais de reproduction :

DOCUMENT	COÛT A L'UNITE
Photocopie A4	0.20 €
Copie d'une radiographie sur livret	1.52 €
Copie d'une radiographie/examen sur Cédérom	3.35 €

Frais d'expédition :

Les frais d'expédition sont conformes au tarif en vigueur appliqué par la Poste pour les Lettres Recommandées avec Accusé de Réception (LRAR). Le courrier sera envoyé à compter de la réception de votre règlement.

COMMUNICATION DU DOSSIER :

Le Centre Hospitalier MONOD tient à rappeler que les informations contenues dans votre dossier médical sont strictement personnelles et confidentielles. Le patient doit lui-même remplir et signer ce formulaire.

Pour les patients qui autorisent un tiers à venir retirer leur dossier à la Cellule Juridique Usagers, le patient devra rédiger un mandat exprès à cet effet et sous condition de fournir une copie de sa pièce d'identité recto verso ainsi que celle du mandataire.

Pour toute information utile ou complémentaire, merci de vous adresser à : Cellule Juridique Usagers, Centre Hospitalier MONOD, Rue Eugène Garnier, 61104 FLERS Cedex ou au 02.33.62.60.94. ou à l'adresse e-mail à cju@ch-flers.fr.

Je soussigné(e), avoir pris connaissance des modalités d'accès à mon dossier médical et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus. J'accepte de prendre à ma charge les frais de reproduction et le cas échéant, les frais d'envoi en recommandé.

Fait à : **Le** ___/___/___ **Signature du demandeur :**

Formulaire à retourner dûment complété et signé à :

**Cellule Juridique Usagers
Centre Hospitalier MONOD
Rue Eugène Garnier
61104 FLERS Cedex**